Droit de la concurrence dans le secteur financier : identifiez les risques et adoptez les bons réflexes

OBJECTIFS

Dans de nombreuses interactions professionnelles quotidiennes, certains contacts ou accords peuvent comporter, de manière inattendue, des risques liés au droit de la concurrence. Cela vaut également pour les secteurs financier et bancaire, qui font l'objet d'une attention accrue de la part des autorités de concurrence.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- comprendre les règles de base du droit de la concurrence ;
- reconnaître les principaux signaux d'alerte dans les contacts avec les concurrents, les clients, les fournisseurs et les organisations sectorielles ;
- apprendre à réagir correctement et avec assurance lorsqu'une conversation ou une concertation prend une mauvaise direction.

RESUME

Catégorie:

- Retail banking
- Compliance & audit

Niveau:

Avancé

Prix:

- Membre: € 345.00
- Non-membre: € 375.00
- Partner BZB: € 345.00
- Partner OpFo335: € 0.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** général
- Assurances: **3h** général
- Crédits à la consommation: **3h** général
- Crédits hypothécaires: **3h** général
- Compliance Assurances: **3h**

PUBLIC

Cette formation s'adresse en particulier aux collaborateurs sans formation juridique, actifs dans le secteur financier ou bancaire, tels que des profils commerciaux ou de management qui sont régulièrement en contact avec des concurrents, des clients ou des fournisseurs.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

La formation est interactive et orientée vers la pratique. Les participants ont la possibilité de poser des questions et de discuter de situations concrètes. Leurs connaissances sont également testées au moyen de quiz pratiques. Cette formation est dispensée par des avocats de **Contrast**, un cabinet d'avocats belge spécialisé en droit de la concurrence.

- Principes de base du droit de la concurrence
- Signaux d'alerte dans les contacts professionnels quotidiens
- Risques liés à l'échange d'informations, notamment au sein des fédérations professionnelles
- Ce qui est permis : lobbying et collaborations entre banques
- Comment réagir lorsqu'une conversation prend une mauvaise direction

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

FORMATEURS



Sébastien Engelen
riskfinancetreasury;taxation;complianceaudit

MÉTHODOLOGIE

Une **« Formation en classe »** se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels…